

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 08

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. le Maire

OBJET : ACTION CŒUR DE VILLE – Valorisation des fossés de l'ancien dispositif défensif du centre-ville – Demande de subventions.

De par sa longue histoire de place fortifiée, Bayonne a hérité d'un formidable patrimoine architectural et paysager que constitue l'ancien dispositif défensif de la ville. Désormais, en plein cœur de la ville, à proximité immédiate des activités et des logements de l'hypercentre, ces espaces restent aujourd'hui peu fréquentés faute d'aménagement et de valorisation. Cette ceinture verte des remparts est d'autant plus importante pour la ville que son centre ancien présente une forme d'habitat d'une très forte densité bâtie qui n'offre aux habitants que peu d'espaces de respiration au sein même du tissu historique.

Bayonne veut aujourd'hui envisager de transformer son ancien carcan en un exceptionnel espace de respiration et de découverte. Avec 40 hectares de glacis et de fortifications, la Ville souhaite valoriser ces espaces comme lieu d'histoire et de culture, mais aussi comme lieu de détente, de sociabilisation, de pratiques ludiques et sportives.

L'architecture défensive, avec ses accidents de topographie, ses perspectives interrompues, ses pleins et ses déliés permet de créer et de mettre en scène des atmosphères très différentes. Elle présente en revanche de nombreuses contraintes, d'accès et de sécurité qui sont autant de difficultés à lever.

C'est à partir d'une lecture historique et paysagère du site que la Ville envisage de réinventer l'usage des lieux, pour y créer le grand espace de respiration, de jeu et de détente qui manque au cœur de la ville centre.

Après avoir réalisé l'étude paysagère de l'ensemble fortifié du rempart Lachepaillet, classé monument historique, la Ville de Bayonne désire engager la requalification du secteur dit de « la Poterne ».

Les intentions principales du projet sont de :

- refondre les voies de circulation douces et améliorer leur balisage sur l'ensemble du site, en proposant des profils de cheminement plus en adéquation avec le caractère des lieux ;
- créer une placette destinée à accueillir différents types d'évènements festifs ou culturels (spectacle vivant, expositions, animations événementielles diverses) ;
- remplacer les aires de jeux devenues obsolètes par une aire de jeu monumentale et sculpturale conçue spécialement pour ce site ;
- recomposer les allées de Tarrides comme un prélude au Jardin Botanique qui les domine, pour donner à ce lieu plus de valeur et de lisibilité ;
- rénover le terrain multisport aujourd'hui vétuste, pour permettre notamment la pratique des scolaires ;
- implanter une aire de « fitness » qui viendra ponctuer le parcours sportif aménagé dans le long des fossés ;
- moderniser et mettre en cohérence le mobilier urbain, y compris le dispositif d'éclairage public ;
- remettre en état certains murs de remparts.

Les travaux estimés à 1 900 000 € HT devraient démarrer en septembre 2019. Ils sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière de partenaires extérieurs (Etat, Région, Département...).

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter des subventions auprès des partenaires financiers potentiels précités au taux le plus élevé possible ;
- signer les conventions de financement correspondantes.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE (avec mandat),
MM. DUZERT, ETCHETO, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne